

## *Entre Cambrai et Liège : l'abbaye de Lobbes à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>*

---

Alain DIERKENS

**P**our les historiens qui se penchent sur la « Querelle des Investitures » en Basse-Lotharingie, l'abbaye de Lobbes<sup>2</sup> est, de façon géné-

---

<sup>1</sup> Ce texte présente une version revue et corrigée de la communication que j'ai présentée à Tournai le vendredi 30 mars 2007. Je tiens à remercier très chaleureusement l'organisatrice du colloque *Autour de la « Bible de Lobbes » (1084)*, Monique Maillard-Luypaert, pour son invitation amicale à participer à cette belle manifestation scientifique et j'associe à mes remerciements ceux qui m'ont aidé à rendre ces quelques lignes moins superficielles. Je pense particulièrement à Jean-Marie Cauchies (UCL), François Dolbeau (EPHE, Paris), Jean-Marie Horemans, Jacqueline Leclercq-Marx (ULB), Alain Marchandisse (ULg), Brigitte Meijns (KUL), Nicolas Mazeure (UAntwerpen), dom Réginald-Ferdinand Poswick (abbaye de Maredsous), Jacques Pycke (UCL), Lucien Reynhout (KBR/ULB) et Noémi Thys (ULB).

<sup>2</sup> Lobbes, comm. Thuin, prov. Hainaut : au Moyen Âge, principauté de Liège ; évêché de Cambrai, archevêché de Reims. Sur l'abbaye en général, voir la notice de dom Ursmer BERLIÈRE, *Abbaye de Lobbes*, dans *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2 : *Province de Hainaut*, Abbaye de Maredsous, 1897, p. 197-228. Parmi les études anciennes, une place à part doit être réservée à Joachim VOS, *Lobbes, son abbaye et son chapitre, ou Histoire complète du monastère de Saint-Pierre à Lobbes et du chapitre de Saint-Ursmar à Lobbes et à Binche*, Louvain, 2 vol., 1865. Il sera ici largement fait usage de l'ouvrage de Joseph WARICHEZ (avec la collaboration de Désiré VAN BLEYENBERGHE), *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200. Étude d'histoire générale et spéciale*, Louvain - Paris, 1909 (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'Histoire et de Philologie, 24) qui reste, pour la période prise en compte dans le présent article, l'étude de référence. Pour une actualisation des données, voir Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles)*. *Contribu-*

rale, considérée comme un établissement religieux aux tendances impérialistes très nettes. Dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, ses abbés Arnoul (1078-1093/1094) et Fulcard (1093/1094-1108) auraient donc suivi les options des évêques de Liège Henri de Verdun (1075-1091) et – surtout – Otbert (1091-1119), ainsi que celles de l'évêque de Cambrai Gaucher d'Oisy (1093-1095/1107-c. 1130). C'est dans ce contexte impérialiste et anti-grégorien qu'aurait été réalisée la Bible de Goderan (1084). Le but de cet article est de dresser un premier état de la question sur les options idéologiques de Lobbes à la fin du XI<sup>e</sup> et dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle. Comme on le verra, cet examen confirme largement la *communis opinio*.

Depuis 889, l'abbaye de Lobbes relève, au temporel, de l'Église de Liège, tout en restant, au spirituel, dans le ressort du diocèse de Cambrai ; je rappellerai certaines des singularités de ce statut particulier. J'évoquerai ensuite, rapidement et sans originalité, la situation dans les deux évêchés de Liège et de Cambrai (situés tous deux en Basse-Lotharingie, et donc dans l'Empire germanique) avant d'examiner de façon moins superficielle le cas de l'abbaye de Lobbes. Cet examen me permettra notamment de regrouper quelques éléments biographiques relatifs à un personnage-clé, Olbaud, qui fut prévôt de l'abbaye Saint-Pierre et doyen du chapitre Saint-Ursmer de Lobbes.

\*  
\*   \*   \*

Les limites de mon enquête sont étroitement liées à l'état de la documentation publiée. Les actes des évêques de Cambrai sont édités (de façon excellente) pour les années 1012-1093<sup>3</sup>, mais il manque encore

---

*tion à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985 (Beihefte der Francia, 14), surtout p. 91-136. Bon aperçu synthétique récent pour les VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles : Charles MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du Haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006 (Beiträge zur Hagiographie, 4), p. 293-295, n° 115.

<sup>3</sup> Erik VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>, Liébert et Gérard II, évêques de Cambrai et d'Arras, comtes du Cambrésis (1012-1092/93). Introduction, édition, annotation*, Louvain, 2005 (Mediaevalia Lovaniensia, series I, studia 35).

les actes de Gaucher d'Oisy et de Manassès d'Eu<sup>4</sup>. Les actes des évêques de Liège n'ont pas encore fait l'objet d'une édition globale. Et si, pour l'Église de Liège aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il existe à la fois une synthèse remarquable<sup>5</sup> et quantité d'études ponctuelles, un tel travail de synthèse manque encore pour l'évêché de Cambrai. Heureusement, de très nombreux articles permettent, dans une assez large mesure, de pallier cette lacune historiographique<sup>6</sup>.

Pour l'abbaye de Lobbes, par contre, la situation est beaucoup plus inquiétante. Le chartrier de l'abbaye a été dispersé et détruit (l'incendie de 1546 aurait fait des dégâts décisifs) et le projet de dom Ursmer Berlière de publier un « Cartulaire de l'abbaye de Lobbes » est resté

---

<sup>4</sup> Erik VAN MINGROOT, *Liste provisoire des actes des évêques de Cambrai de 1031 à 1130*, dans Werner VERBEKE, Marcel HAVERALS, Rafaël DE KEYZER et Jean GOOSSENS, éd., *Serta devota in memoriam Guillelmi Lourdaux*. Pars posterior : *Cultura mediaevalis*, Louvain, 1995 (Mediaevalia Lovaniensia, series I, studia 21), p. 13-55.

<sup>5</sup> Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'Église impériale, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 228). D'abondants articles de Jean-Louis Kupper complètent cette thèse ; quelques-uns seront cités plus loin.

<sup>6</sup> Voir de très nombreuses études d'Erik VAN MINGROOT, surtout *Een decennium uit de geschiedenis van de stad Kamerijk (1092 - 1102/1103). De voornaamste acteurs*, dans Jean-Marie DUVOSQUEL et Alain DIERKENS, éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, 1991, p. 713-743 ; ID., « *Regni vero Heinrichi regis anno ...* ». *Politieke dateringen in de oorkonden van de bisschoppen van Kamerijk (1031-1112)*, dans Raoul BAUER, Marjan DE SMET, Brigitte MEIJNS et Paul TRIO, éd., *In de voetsporen van Jacob van Maerlant. Liber amicorum Raf. De Keyser. Verzameling opstellen over middeleeuwse geschiedenis en geschiedenisdidactiek*, Louvain, 2002 (Symbolae Facultatis Litterarum Lovaniensis, series A, 30), p. 150-178 et ID., *Gefaseerde actio in conscriptio in de diplomatische praktijk : drie voorbeelden uit Douai, Cambrai en Soignies*, dans Jaak OCKELEY, Jef JANSSENS, Frank GOTZEN, Louisa VERBESSELT et Vivian BOULPAEP, éd., *Recht in geschiedenis. Een bundel bijdragen over rechtsgeschiedenis van de Middeleeuwen tot de hedendaagse tijd, aangeboden aan prof. Dr. Fernand Vanhemelryck*. Louvain, 2005, p. 426-454. Voir aussi les notices biographiques que le même Erik van Mingroot a consacrées aux évêques Gérard II, Gaucher d'Oisy et Manassès d'Eu : *Gérard II de Lessines, évêque de Cambrai*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, t. 25, Paris, 1984, col. 751-755 ; *Gaucher d'Oisy-Inchy*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1990, p. 183-188 ; *Manassès d'Eu-Soissons*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 3, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1994, p. 247-254.

dans les archives de l'abbaye de Maredsous<sup>7</sup>. Il serait de la plus grande utilité de publier une bonne liste critique des actes lobbains dont le texte est conservé en tout ou en partie<sup>8</sup> ; les matériaux sont, pour la plupart, regroupés aux Archives de l'État à Mons<sup>9</sup>. L'étude critique des sources narratives lobbaines pour le XII<sup>e</sup> siècle n'a pas encore été menée de manière satisfaisante<sup>10</sup>. Cette remarque vaut tant pour la Continuation des *Gesta* des abbés de Lobbes (œuvre anonyme, rédigée par un moine de Lobbes en 1162)<sup>11</sup> que pour trois textes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle : la *Fundatio monasterii Lobbiensis* d'Hugues le

<sup>7</sup> Sur ce projet de *Cartulaire*, je renvoie à l'état de la question publié par dom Réginald-François POSWICK, *Le cartulaire de Lobbes. Un projet de publication de dom Ursmer Berlière dans les archives de Maredsous ?*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois*, t. 23, 1997, p. 277-292. À compléter par Laurent HONNORÉ, *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Mons*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2 vol., 2006 (A.G.R. Guides, 61), t. 2, p. 622-623 (cartulaires) et 704-705 (paroisse Saint-Ursmer), qui renvoie, notamment, à Gabriel WYMANS, Robert WELLENS et Cécile DUMONT, *Archives de l'État à Mons. Inventaire des cures. Inventaires*, t. 1, Bruxelles, 1976, p. 121-129 (Cécile Dumont).

<sup>8</sup> Un certain nombre de chartes médiévales ont déjà été publiées ; par ex. dom Ursmer BERLIÈRE, *Chartes de l'abbaye de Lobbes*, dans ID., éd., *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 1, Abbaye de Maredsous, 1894, p. 293-309 ; ID., *Les plus anciennes archives de l'abbaye de Lobbes*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> s., t. 10, 1900, p. 15-64 ; Alfred HANSAY, *Chartes de l'ancienne abbaye de Lobbes*, *ibid.*, p. 83-95.

<sup>9</sup> On trouvera des renseignements sur tout ceci dans l'article précité de R.-Fr. POSWICK, *Le cartulaire de Lobbes*, *op. cit.*, surtout p. 285-286 (avec la n. 17) et dans le Guide de L. HONNORÉ, *Guide des fonds*, *op. cit.*, surtout t. 2, p. 622-623.

<sup>10</sup> Sur ce point, on verra la thèse, en voie d'achèvement, de Nicolas Mazeure (UAntwerpen) sur les sources narratives de l'historiographie monastique médiévale des Pays-Bas méridionaux, notamment à partir des cas de Lobbes et de Stavelot-Malmedy.

<sup>11</sup> Éd. Wilhelm ARNDT, *Monumenta Germaniae Historica [M.G.H.]*, *Scriptores* [SS], t. 21, Hanovre, 1869, p. 308-333. Sur cette œuvre, cfr Léopold GENICOT et Paul TOMBEUR, dir., *Index Scriptorum Operumque Latino-Belgicorum Medii Aevi [GT]*, t. 3 : XII<sup>e</sup> siècle, vol. 2 : Mike McCORMICK, *Œuvres non hagiographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1979, p. 162-163 (U.L.O.G.) ; *Narrative Sources. The Narrative Sources from the Medieval Low Countries*. Universiteit Gent – Katholieke Universiteit Leuven – Rijksuniversiteit Groningen / [www.narrative-sources.be](http://www.narrative-sources.be) / [*Narrative Sources*], G053. Traduction française (souvent approximative et peu rigoureuse) : Henri BERKANS et Jules-Ludovic WANKENNE, *Folcuin, Actes des abbés de Lobbes (et) Continuation de ceux de Folcuin*, Lobbes, Centre de Recherches Archéologiques, 1993 (Cahiers de Thudinie, 2), p. 80-156.

Prieur (1170/1174)<sup>12</sup>, le *De fundatione et lapsu monasterii Lobiensis* anonyme (sous l'abbatiat de Werric, 1181-1204 ?)<sup>13</sup> et une brève *Fundatio monasterii Lobbiensis* également anonyme<sup>14</sup>. Une fois encore, on ne peut que constater que les efforts des historiens se sont concentrés sur l'étude de la fondation et des premiers siècles d'une institution religieuse, au détriment de son histoire postérieure, tant au Moyen Âge « classique » qu'au Bas Moyen Âge ou aux Temps Modernes<sup>15</sup>.

## Lobbès entre Cambrai et Liège

L'histoire de Lobbès est marquée par son caractère d'abbaye de frontière<sup>16</sup>. Fondée vers 660 à la frontière orientale du diocèse de Cambrai (archevêché de Reims, correspondant à l'ancienne province romaine de Belgique Seconde) et du royaume de Neustrie, Lobbès est très vite passée sous contrôle pippinide (donc austrasien). Les abbatiats d'Ursmer († 713) et d'Ermin († 737), abbés proches de Pépin II « de Herstal » († 714) puis de Charles Martel († 741), sont significatifs de ce changement politique. La nomination, jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup>

<sup>12</sup> Éd. J. VOS, *Lobbès, op. cit.*, t. 1, p. 357-367 ; reprise par Georg WAITZ, *M.G.H.*, SS, t. 14 (Hanovre, 1883), p. 544-548. Cfr *GT*, t. 3, vol. 2, p. 133 (U.H.V.L) et *Narrative Sources* H064. Sur l'identité de l'auteur, voir Ursmer BERLIERE, *Hugues, prieur de Lobbès*, dans *Revue Bénédictine*, t. 9, 1892, p. 41.

<sup>13</sup> Éd. G. WAITZ, *M.G.H.*, SS, t. 14, p. 548-554. Cfr *GT*, t. 3, vol. 2, p. 163-164 (U.L.O.H) et *Narrative Sources* D014.

<sup>14</sup> Éd. J. VOS, *Lobbès, op. cit.*, t. 1, p. 368 -369 ; reprise par G. WAITZ, *M.G.H.*, SS, t. 14, p. 554-555.

<sup>15</sup> Ce point a été mis en évidence par Monique Maillard et Anne Stelmes, dans le compte rendu du colloque de Tournai qu'elles ont publié dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 102, 2007, p. 686-689 (à la p. 687).

<sup>16</sup> Sur la spécificité des abbayes-frontières, on ne dispose pas d'une étude globale satisfaisante. Voir cependant les pistes de recherches évoquées par Anne-Marie HELVETIUS, *L'abbatiat laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières du royaume : le cas du nord de la Neustrie au IX<sup>e</sup> siècle*, dans Régine LE JAN, éd., *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> siècle aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 1998, p. 285-299 et par Michèle GAILLARD, *La place des abbayes dans la politique territoriale des souverains francs et germaniques en Lotharingie, de 869 à 925*, dans *Revue du Nord*, t. 85, 2003 (n° 351 : *Territoires et frontières en Gaule du Nord et dans les espaces septentrionaux francs*), p. 655-666.

siècle, d'abbés-évêques à la tête de l'abbaye lobbaine, permet à Lobbes d'échapper à l'autorité de l'ordinaire du lieu<sup>17</sup>. Cette précaution devient superflue sous Charlemagne et Louis le Pieux ; les évêques de Cambrai retrouvent alors leur rôle administratif « normal ». Les liens privilégiés de Lobbes avec les Pippinides/Carolingiens sont perceptibles jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ; sont ainsi abbés laïcs de Lobbes un certain nombre de membres de la famille carolingienne (comme Lothaire II et Charles le Chauve)<sup>18</sup>. N'est-il pas significatif de cet attachement aux Carolingiens que c'est à Lobbes qu'ont été conservés les seuls (ou presque) témoignages favorables au fils de Lothaire II et de Waldrade, Hugues<sup>19</sup> ?

L'abbaye de Lobbes, d'abord cédée en bénéfice royal à l'évêque de Liège Francon, a été donnée en 889 par le roi Arnoul de Carinthie à l'Église de Liège<sup>20</sup> : les évêques de Liège sont alors, de droit, abbés séculiers de Lobbes et, à ce titre, gestionnaires de la mense abbatiale créée en 864<sup>21</sup>. Du point de vue temporel, Lobbes restera liégeoise jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, surtout p. 288-293.

<sup>18</sup> Sur tout ceci, voir Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, p. 109-111 et 129-130, avec bibliographie complémentaire ; il conviendrait de corriger, sur quelques points non négligeables, la liste des Carolingiens abbés laïcs de Lobbes. Ajouter, depuis, certains des travaux d'Anne-Marie HELVETIUS, notamment sa thèse *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, Crédit Communal, 1994 (coll. Histoire in-8°, 92).

<sup>19</sup> J'achève une étude sur le statut et le rôle politique des enfants de Lothaire II et de Waldrade, surtout Hugues et Gisèle. Voir Alain DIERKENS, *Les Vikings : facteur d'union ou de désunion ?*, dans Michel MARGUE et Michèle GAILLARD, éds, *De la Mer du Nord à la Méditerranée : Francia media, une région au cœur de l'Europe, c. 840 – c. 1050*. Actes du colloque de Metz, Université Paul Verlaine – Luxembourg, Université – Trèves, *Rheinisches Landesmuseum*, 8-11 février 2006, à paraître.

<sup>20</sup> Acte daté de Francfort, le 15 novembre 889, éd. Paul Fridolin KEHR, *M.G.H., Diplomata [DD] regum Germaniae ex stirpe Karolinorum*, t. 3 : *Diplomata Arnolfi*, Berlin, 2<sup>e</sup> éd., 1955, p. 94-96 (DA 64). Sur l'importance de cet acte pour Lobbes, cfr A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, p. 111-113.

<sup>21</sup> A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, p. 109-110.

Quand, en 957, l'abbaye de Lobbes acquiert, dans des circonstances politiques difficiles, le droit de disposer d'un abbé régulier<sup>22</sup>, la plupart de ces abbés restent très proches des évêques de Liège ; certains d'entre eux en sont même les collaborateurs les plus influents (que l'on pense à l'abbé Hériger, † 1007). Un acte impérial d'Otton II (973)<sup>23</sup> et un acte pontifical de Jean XV (990)<sup>24</sup> confirment cette proximité. Ces documents officiels prévoient notamment que le choix de l'abbé de Lobbes (si possible, parmi les moines de l'abbaye) est laissé à l'évêque de Liège<sup>25</sup> et que l'abbé de Lobbes occupe la première place, après l'évêque, dans la hiérarchie du diocèse<sup>26</sup>. Il bénéficie d'un anneau d'or, de sandales et de vêtements liturgiques particuliers<sup>27</sup> et, lors des synodes épiscopaux mixtes, il a la *prima vox* après l'évêque<sup>28</sup>.

<sup>22</sup> A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., p. 116-121. Notre source majeure sur ces événements est quasiment contemporaine des faits : les *Gesta abbatum Lobbiensium*, rédigés par Folcuin vers 980 (éd. Georg H. PERTZ, *M.G.H.*, SS, t. 4, Hanovre, 1841, p. 52-74 ; cfr *GT*, t. 1 : A. STAINIER, *VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1973, p. 97 [M.FO.B] et *Narrative-Sources* F013). Sur Folcuin, voir, en dernier lieu, Steven VANDERPUTTEN, « *Literate Memory* » and *Social Reassessment in Tenth-Century Monasticism*, dans *Mediaevistik*, t. 17, 2004, p. 65-94 et ID., *Folcuinus van Lobbes*, dans *Nationaal Biographisch Woordenboek*, t. 17 (Bruxelles, Koninklijke Academiën van België, 2005), col. 265-271 ; sur la date des *Gesta*, cfr A. DIERKENS, *La production hagiographique à Lobbes au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue Bénédictine*, t. 93, 1983, p. 245-259.

<sup>23</sup> Acte daté d'Aix-la-Chapelle, 973, éd. Theodor SICKEL, *MGH, DD regum et imperatorum Germaniae*, t. 2 : *Diplomata Ottonis II et Ottonis III*, Hanovre, 1888-1893, p. 63-64 (DO II 53).

<sup>24</sup> Acte daté de Rome, le 1<sup>er</sup> février 990, éd. Harald ZIMMERMANN, *Papsturkunden 896-1046*, t. 1 : 896-996, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1984, p. 591-592, n° 305.

<sup>25</sup> Acte de Jean XV, 990, éd. ZIMMERMANN, p. 592 : (...) *sub eadem immunitatis nostrae tuitione confirmamus, ita ut a monachis semper incolatur et abbatem de suis habeant, quem tamen episcopus Leodiensis eis praefecerit* (...).

<sup>26</sup> J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 254 (n. 250 sur l'abbé de Lobbes comme *vicarius episcopi*) et 270.

<sup>27</sup> Acte de Jean XV, 990, éd. ZIMMERMANN, p. 592 : *Et concedimus eiusdem loci abbati annulo aureo ubique et sandaliis in celebratione missae et tunicis subdiaconalibus uti, salva etiam vel praemissa sui episcopi auctoritate potestatem ligandi et solvendi habere* (...).

<sup>28</sup> J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, op. cit., p. 270 (et n. 345-347).

L'abbaye de Lobbes comportait, à l'origine, trois églises complémentaires : l'église principale de la communauté est dédiée à saint Pierre ; l'église Saint-Paul, dont la destination n'est pas précisée, est détruite lors des incursions hongroises de 954 ; l'église Notre-Dame, qui aurait été consacrée sous l'abbé Ursmer en 697, s'élève sur la colline qui surmonte l'abbaye<sup>29</sup>. Cette église Notre-Dame a, dès sa fondation, une double fonction. L'église accueille, en effet, les habitants du domaine (y compris les femmes, interdites d'accès dans le monastère proprement dit) et elle assume donc la fonction d'église paroissiale ; par ailleurs, c'est là que sont enterrés les religieux de Lobbes et, notamment, les abbés qui bénéficient d'une place privilégiée dans l'église même<sup>30</sup>. Comme une dévotion croissante s'est développée autour des reliques d'Ursmer et, dans une moindre mesure, de celles d'Ermin, cette église – d'abord gérée par les moines – accueille un grand nombre de pèlerins. L'intense dévotion de l'abbé Folcuin pour Ursmer et Ermin explique pourquoi cette église devient, en 973, le siège d'un chapitre de (douze) chanoines séculiers dépendant de

<sup>29</sup> On trouvera la bibliographie de base sur ces trois églises dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, p. 132-136.

<sup>30</sup> FOLCUIN, *Gesta abbatum Lobbiensium*, chap. 4, éd. PERTZ, p. 57 : *Quam ecclesiam (= Saint-Pierre) nequaquam passus pollui cadaveribus mortuorum, (Ursmarus) fecit aliam in honore sanctae Mariae in montis vertice, cui subiacet supradictum monasterium ; ubi cimiterium constituit fidelium, et ad quam conflueret populus ; nam illicitus, ut nunc quoque nisi certo tempore, apud aliam erat feminarum accessus*. L'argumentation de Folcuin est reprise par l'acte pontifical de Jean XV (990), éd. ZIMMERMANN, p. 592 : *et quia idem locus in honore sancti Petri, cuius agimus vices, est consecratus, dignum duximus eiusdem ecclesiae atrium, sicut a sanctis patribus nostris statutum est et hactenus servatum, nullius humani cadaveris sepultura deinceps aperiri*. Pour une interprétation récente de ce passage, voir Cécile TREFFORT, *Autour de quelques exemples lotharingiens : réflexions générales sur les enjeux de la sépulture entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, dans Michel MARGUE, avec la coll. d'Hérolf PETTIAU et de Martin UHRMACHER, éd., *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge. Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter. Onzièmes Journées Lotharingiennes (Centre Universitaire de Luxembourg, 26-29 septembre 2000)*, Luxembourg, Institut Grand-Ducal, 2006 (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, vol. 118 ; = Publications du CLUDEM, 18), p.67-93 (aux p.91-93).

l'abbaye bénédictine Saint-Pierre<sup>31</sup>. La dépendance d'un chapitre de chanoines par rapport à une abbaye bénédictine n'est pas un phénomène unique, comme le montrent, pour le diocèse de Liège, les exemples des chapitres Saint-Gengulphe de Florennes dépendant de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste de Florennes, Notre-Dame de Sclayn relevant de l'abbaye Saint-Corneille d'Inda/Kornelimünster, Saint-Monon de Nassogne dépendant de l'abbaye de Saint-Hubert, Sainte-Ragenuphle d'Incourt relevant de Saint-Laurent de Liège, etc.<sup>32</sup>. D'autres chapitres dépendaient (ou avaient dépendu) de Saint-Pierre de Lobbes : Zegelsem – communauté canoniale probablement disparue à la fin du IX<sup>e</sup> siècle –, Oudenburg (jusqu'en 1090) et Antoing<sup>33</sup>. Ce statut singulier implique, par exemple, que les revenus du chapitre, dirigé par un prévôt (ou par un doyen), soient distincts de ceux des

<sup>31</sup> Acte d'Otton II, 973, éd. SICKEL, p. 64 : *monasterium autem in montis eiusdem coenobii vertice positum, ubi requiescunt praedictorum corpora sanctorum, ubi est etiam cimiterium fidelium, XII semper canonicis deputetur [...] ut [...] abbatibus seu monachorum ordinationi subiaceant*. Sur tout ceci, cf. A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., p. 127-128.

<sup>32</sup> Phénomène bien mis en évidence par Daniel MISONNE, *Chapitres séculiers dépendant d'abbayes bénédictines au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *La vita commune del clero nei secoli XI e XII. Atti della settimana di Studio del Centro di Studi Medievali, Mendola, settembre 1959*, Milan, Vita e Pensiero, 1962, t. 1, p. 412-432 (réimpr., avec compl., dans D. MISONNE, *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*, Abbaye de Maredsous, 2001 [= *Revue Bénédictine*, t. 111, 2001, fasc. 1-2], p. 215 - 235 et 294). Sur Florennes, A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., surtout p. 273-275. Sur Incourt, A. DIERKENS, *Le culte de sainte Ragenuphle et le(s) chapitre(s) d'Incourt (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, dans *La Belgique rurale du Moyen Âge à nos jours. Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx*. Bruxelles, ULB, 1985, p. 47-65. Sur Nassogne, A. DIERKENS, *Le culte de saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100*, dans A. DIERKENS et J.-M. DUVOSQUEL, éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge*, op. cit., p. 297-321.

<sup>33</sup> Brigitte MEIJNS, *Communautés de chanoines dépendant d'abbayes bénédictines pendant le Haut Moyen Âge : l'exemple du comté de Flandre*, dans *Revue Bénédictine*, t. 113, 2003, p. 90-123, spécialement p. 95-97 (Zegelsem) et 111-117 (Oudenburg). Sur Antoing, voir notamment Jacques NAZET, *Crises et réformes dans les abbayes hainuyères du IX<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle*, dans Jean-Marie CAUCHIES et Jean-Marie DUVOSQUEL, éd., *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice-A. Arnould*. Mons, Hannonia, 1983 (Analectes d'Histoire du Hainaut, 1), t. 2, p. 461-496 (surtout p. 465-466).

menses (abbatiale et conventuelle) de l'abbaye<sup>34</sup>. Le prestige dont bénéficie le culte d'Ursmer et la politique de grandeur de certains des responsables du chapitre expliquent pourquoi l'église Notre-Dame, vite connue comme église Saint-Ursmer, est devenue un édifice somptueux, encore conservé aujourd'hui et classé monument exceptionnel de Wallonie<sup>35</sup>.

Lors des moments importants de son histoire, l'abbaye de Lobbes fait appel concurremment aux deux évêques dont elle dépend au spirituel (Cambrai) et au temporel (Liège). Ainsi, à la mort de l'abbé Folcuin († 990), la communauté envoie simultanément aux évêques Rothard de Cambrai et Notger de Liège, une lettre leur faisant connaître leur souhait d'avoir, comme nouvel abbé, Hériger, qui sera effectivement consacré en 990<sup>36</sup>. La même unanimité des évêques de Cambrai (Gérard I<sup>er</sup> de Florennes) et de Liège (Wolbodon) est attestée, un peu après, lors du choix du « réformateur » Richard de Saint-Vanne<sup>37</sup> pour

<sup>34</sup> D. MISONNE, *Chapitres séculiers*, op. cit., p. 430-432 et A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., surtout p. 127-128.

<sup>35</sup> En dernier lieu, Alain DIERKENS, *Lobbes. L'église Saint-Ursmer*, dans Julien MAQUET, éd., *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2005, p. 55-57, qui doit beaucoup au mémoire inédit de Marcello ANGHEBEN, *L'église Saint-Ursmer de Lobbes au Moyen Âge*. Bruxelles, Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles, 2 vol., 1989.

<sup>36</sup> Lettre dont le texte est conservé dans les *Gesta episcoporum Cameracensium*, livre I, chap. 106 (éd. L. BETHMANN, *M.G.H.*, SS, t. 7 [Hanovre, 1846], p. 393-489, aux p. 445-446 ; = *GT*, t. 1, p. 103, M.L.O.A), rédigés vers 1024/1025 (sur cette date, E. VAN MINGROOT, *Kritisch onderzoek omtrent de datering van de « Gesta episcoporum Cameracensium »*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 53, 1975, p. 281-332 ; à compléter par Theo M. RICHES, *Episcopal Historiography as Archive. Some Reflections on the Autograph of the Gesta episcoporum Cameracensium* (ms. Den Haag KB 75 F 15), dans *Jaarboek voor Middeleeuwse Geschiedenis*, t. 10, 2007, p. 7-46). Sur Hériger, voir, en dernier lieu, Peter VERBIEST, *Heriger van Lobbes*, dans *Nationaal Biographisch Woordenboek*, t. 18, Bruxelles, Koninklijke Academië van België, 2007, col. 438-445.

<sup>37</sup> Sur Richard de Saint-Vanne, la biographie de base reste celle de dom Hubert DAUPHIN, *Le bienheureux Richard, abbé de de Saint-Vanne de Verdun († 1046)*, Louvain-Paris, 1946 (Bibliothèque de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 24) ; la mise au point la plus récente est due à Frank G. HIRSCHMANN, *Klosterreform und Grundherrschaft: Richard von Saint-Vanne*, dans Alfred HAVERKAMP et Frank G. HIRSCHMANN, éd., *Grundherrschaft – Kirche – Stadt zwischen Maas und Rhein während des hohen Mittelalters*, Mayence, 1997 (Trierer Historische Forschun-

occuper le siège abbatial de Lobbes (1020-1032)<sup>38</sup>. Semblablement, l'église abbatiale Saint-Pierre est, entre 901 et 911, consacrée de conserve par l'évêque de Cambrai Dodilon et l'évêque de Liège Étienne ; de petites croix sur les bases des colonnes précisent les consécrations réalisées par l'un et par l'autre<sup>39</sup>. Une dédicace commune est également attestée le 13 février 1036, sous Gérard I<sup>er</sup> de Cambrai et Réginard de Liège<sup>40</sup>. Et si, en 823, c'est le seul évêque de Cambrai (Halitgaire) qui procède à l'élévation des reliques d'Ursmer dans l'église Notre-Dame, c'est évidemment parce que le fait a lieu avant la donation de Lobbes à l'Église de Liège en 889<sup>41</sup>. Quant à la consécration de l'église Saint-Ursmer par le seul évêque de Liège en 1095, elle s'explique par la situation politique difficile que vivait alors l'évêché de Cambrai<sup>42</sup> ; j'y reviendrai<sup>43</sup>.

---

gen, 37), p. 125-170. Pour l'action de Richard à Lobbes, éléments dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., p. 340-341.

<sup>38</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 4, éd. ARNDT, p. 210.

<sup>39</sup> FOLCUIN, *Gesta abbatum Lobbiensium*, chap. 18, éd. PERTZ, p. 62 : *in basibus columnarum, quis quam partem dedicaverint, in promptu est cernere*. La date est établie par recoupement des informations des *Gesta* de Folcuin et des *Gesta episcoporum Cameracensium*, livre I, chap. 65 (éd. BETHMANN, p. 424).

<sup>40</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 5, éd. ARNDT, p. 310 : *anno ordinationis eius IV qui erat ab incarnatione Domini MXXXVI, tertio dedicatur ecclesia Lobiensis idibus februarii, et Reginardo Leodiensi et Gerardo Cameracensi episcopis*.

<sup>41</sup> FOLCUIN, *Gesta abbatum Lobbiensium*, chap. 10, éd. PERTZ, p. 60 : *quae elevatio facta est iussu et permissu eius qui tunc erat Cameracensis episcopus, agentibus clericis utriusque ordinis, cum frequentia populi magna*.

<sup>42</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 8, éd. ARNDT, p. 313 : *Cuius (= Fulcardi) ordinationis anno, quo etiam facta est motio euntium in Hierusalem, ecclesia sancti Ursuari per predictum Oilbaldum, edificationis nove incrementis aucta est, a domno Otberto Leodiensi episcopo 13. Kal. Februarii dedicatur*.

<sup>43</sup> C'est également au seul Otbert que la communauté lobbaine écrivit (vers 1094 ou 1095 ?) pour se plaindre des exactions de l'abbé Arnoul et du prévôt Oilbaud (cf. *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 9, éd. ARNDT, p. 313-314 [= GT, t. 2, p. 71, Q.LO.E] ; cfr aussi *infra*, n. 131), mais c'est logique, puisque l'évêque de Cambrai alors en fonction, Gaucher d'Oisy, était ouvertement favorable à Oilbaud.

## Évêques de Cambrai, évêques de Liège et abbés de Lobbes dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle

Pour comprendre l'histoire de l'abbaye de Lobbes dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle et le premier quart du siècle suivant, il est indispensable de prendre en compte le conflit idéologique majeur qui opposa alors papes et empereurs et que l'on appelle communément Querelle des Investitures ou Querelle de l'Empire et du Sacerdoce, conflit qui découle de la «réforme grégorienne». Sans vouloir résumer ici un épisode si complexe, ni même en développer certains des aspects spécifiques aux diocèses de Liège et de Cambrai<sup>44</sup>, je me contenterai d'évoquer quelques épisodes marquants, directement utiles à mon propos.

L'évêque de Liège Théoduin (1048-1075) est un soutien ferme du parti impérial<sup>45</sup>. Henri de Verdun (1075-1091), un moment déchiré entre Henri IV et Grégoire VII, opte, dès les années 1080, pour le camp impérialiste. Jean-Louis Kupper l'a qualifié de «fidèle mais modéré» ; plus récemment, certains ont cru pouvoir relativiser cette modération et parler d'un évêque franchement impérialiste<sup>46</sup>. Quant à Otbert (1091-1119), il n'a cessé de se poser en défenseur des positions impériales. De ce point de vue, son attitude envers l'abbaye de Saint-Hubert, grégorianiste moins par conviction que par opportunisme (par opposition à l'évêque), est exemplative. Excommunié à plusieurs reprises (notamment par Urbain II en mars 1095 et par Pascal II en 1106), il soutiendra Henri IV jusqu'à la mort de celui-ci, à Liège précisément, le 7 août 1106<sup>47</sup>, avant de se rallier à Henri V. À Liège, Otbert bénéficiait de l'appui ferme de la majorité du clergé<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Exposé commode dans Édouard DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. 2 : *La formation de l'Église médiévale*, Bruxelles, Museum Lessianum, 2<sup>e</sup> éd., 1945, surtout p. 7-52 et 73-110. Pour une étude détaillée : Alfred CAUCHIE, *La Querelle des Investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, Louvain, 2 vol., 1890-1891, *passim*.

<sup>45</sup> J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 134-135.

<sup>46</sup> J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 135-137 et 388-390 (citation, à la p. 390) ; E. VAN MINGROOT, *Regni vero Heinrichi*, *op. cit.*, p. 165.

<sup>47</sup> Sur ce point précis, cf J.-L. KUPPER, *Le culte des reliques de l'empereur Henri IV en 1106*, dans Marie-Caroline FLORANI et André JORIS, éd., *Le temps des Saliens en Lotharingie (1024-1125)*. [Actes du] colloque du Centre d'Études Historiques,

La position des évêques de Cambrai est moins tranchée. Gérard II de Lessines (1076-1092) a été élu à un moment de crise paroxystique entre Grégoire VII et Henri IV et il lui faudra plusieurs mois avant de voir son élection confirmée et d'être consacré évêque<sup>49</sup>. Ses sympathies réformatrices le conduiront à opter, le plus souvent, pour des positions pro-pontificales ; ce en quoi il s'opposera à une notable partie du chapitre cathédral et du clergé de son diocèse. L'assassinat du « réformateur » Ramihrdus en février 1077 n'est qu'un exemple de la violence du conflit qui oppose alors à Cambrai les tenants d'une idéologie grégorianiste et ceux qui maintiennent des positions traditionnelles<sup>50</sup> : Ramihrdus, originaire d'Esquerchin (près de Douai), particulièrement rigoriste, aurait violemment critiqué les « prêtres simoniaques et fornicateurs » (*simoniacos et presbyteros fornicatores*, pour repren-

---

*Monastère de Malmedy, 12-14 septembre 1991*, Malmedy, Art et Histoire, 1993, p. 17-30.

<sup>48</sup> J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 138-141 et 390-396. Sur l'affaire de Saint-Hubert, voir A. CAUCHIE, *La Querelle des Investitures*, *op. cit.*, t. 2, p. 7-94. Présentation très claire : Andrée DESPY-MEYER et Pierre-Paul DUPONT, *Abbaye de Saint-Hubert*, dans *Monasticon Belge*, t. 5 : *Province de Luxembourg*, Liège, Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, 1975, p. 9-83, aux p. 37-41.

<sup>49</sup> Sur Gérard II, voir, de façon générale, E. VAN MINGROOT, *Gérard II de Lessines*, *op. cit.*, ainsi que Philipp ENDMANN, *Gerhard II. von Cambrai, ein Bischof im Schnittpunkt der Interessen von König, Papst und Stadt*, dans *Concilium Medii Aevi*, t. 5, 2002, p. 77-118 ; indications intéressantes dans John S. OTT, « *Both Mary and Martha* » : *Bishop Lietbert of Cambrai and the Construction of Episcopal Sanctity in a Border Diocese around 1100*, dans John S. OTT et Anna TRUMBORE JONES, éd., *The Bishop Reformed. Studies of Episcopal Power and Culture in the Central Middle Ages*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 137-160. Pour la chronologie détaillée de l'entrée en fonction de Gérard II, voir E. VAN MINGROOT, *Ramihrdus de Schere, alias Ramihrd d'Esquerchin († 1077)*, dans R. LIEVENS, Erik VAN MINGROOT et Werner VERBEKE, éd., *Pascua mediaevalia. Studies voor Prof. Dr. J.-M. de Smet*, Louvain, 1983 (*Mediaevalia Lovaniensia*, series I, studia 10), p. 75-92 (chronologie synthétique, p. 91-92) et ID., *Gefaseerde actio en conscriptio*, *op. cit.*, p. 431-432 : après la mort de l'évêque Liétbert de Cambrai (22 juin 1076), Gérard II a été élu et investi en juillet 1076 par l'empereur Henri IV, alors excommunié ; après une longue procédure, Gérard a finalement été consacré évêque de Cambrai par le légat pontifical Hugues de Die lors du concile d'Autun, le 17 septembre 1077.

<sup>50</sup> Pour ce dossier, je suis les conclusions d'E. VAN MINGROOT, *Ramihrdus*, *op. cit.* Résumé dans Georges DESPY, *Ramirdus d'Esquerchin*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1990, p. 307.

dre les termes d'une lettre envoyée le 25 mars 1077 par le pape Grégoire VII à l'évêque Geoffroy de Paris<sup>51</sup>) et aurait appelé au « boycott » des messes dites par ces prêtres indignes. Gérard II, évêque élu mais non encore consacré, aurait alors ordonné de le conduire à Cambrai pour l'y interroger plus attentivement. C'est lors de son transfert vers Cambrai que Ramihrdus aurait été brûlé vif, à l'insu de l'évêque, par des *ministri episcopi*, c'est-à-dire des membres de l'entourage épiscopal, peut-être dans la mouvance du chapitre cathédral<sup>52</sup>. Avant d'être consacré évêque par le légat pontifical en septembre 1077, Gérard II a dû se disculper par serment de toute participation dans cette affaire<sup>53</sup>.

C'est également dans cette perspective polémique qu'il faut placer une lettre envoyée, peu après le concile de Poitiers (1078), par le clergé de Cambrai (dont, assurément, une bonne partie des chanoines du chapitre cathédral<sup>54</sup>) au clergé de la totalité de la province ecclésiastique de Reims. Les expéditeurs de la lettre défendent avec énergie la possibilité, pour les clercs, de se marier sans perdre leur *honor* et leur *reverentia* ; ils reprochent violemment à leur évêque (Gérard II) d'appliquer à la lettre les directives pontificales, d'interdire la célébration des messes à des clercs mariés et d'interdire aux fils de clercs l'accès aux fonctions cléricales (*clericos coniugatos chorum intrare et ministrare et eorum filios ad sacros ordines provehi inibuit*). Cette position épiscopale, jugée intolérable par les membres du clergé cambrésien signataires de la lettre, serait contraire à la coutume (*consuetudinibus nostris*)<sup>55</sup>. À la mort de Gérard II, le clergé se divise d'autant

<sup>51</sup> *Gregorii VII. Registrum*, éd. Erich CASPAR, *M.G.H., Epistolae selectae [Ep. Sel.]*, t. 2, Berlin, 1920, p. 326-328, n° IV, 20 (25 mars 1077).

<sup>52</sup> *Chronicon Sancti Andreae Castri Cameracensis*, livre 3, chap. 42 ; éd. L. BETHMANN, *M.G.H., SS*, t. 7, Hanovre, 1846, p. 526-550, à la p. 550. Cette chronique a été rédigée en 1133 par un moine de l'abbaye bénédictine du Cateau, très proche des évêques de Cambrai.

<sup>53</sup> *Gregorii VII. Registrum*, éd. CASPAR, *M.G.H., Ep. Sel.*, 2, p. 330-334, n° IV, 22 (12 mai 1077). Cfr E. VAN MINGROOT, *Ramihrdus*, *op. cit.*, p. 90-91.

<sup>54</sup> E. VAN MINGROOT, *Gefaseerde actio en conscriptio*, *op. cit.*, p. 433.

<sup>55</sup> Éd. Erwin FRAUENKNECHT, *Die Verteidigung der Priesterehe in der Reformzeit*, Hanovre, MGH, 1997 (Studien und Texte, 16), p. 241-247 (qui éclipe celle des *Libelli de lite*, t. 3, éd. H. BÖHMER, Hanovre, 1897). Pour la date de cette lettre, voir p. 105-108. Je tiens à remercier Brigitte Meijns qui a attiré mon attention sur

plus nettement qu'avait éclaté depuis peu l'affaire du diocèse d'Arras. Le diocèse d'Arras bénéficiait, en effet, d'un statut d'union, à titre personnel, à l'évêché de Cambrai. Les tenants des positions grégoriennes défendaient l'idée d'une séparation des deux évêchés et, donc, d'une (re)création d'un évêché d'Arras, alors que le camp traditionaliste s'opposait farouchement à cette revendication<sup>56</sup>.

C'est dans ce contexte extrêmement tendu qu'est d'abord élu Gaucher d'Oisy (entre le 20 mars et le 1<sup>er</sup> août 1093)<sup>57</sup>. Ancien chanoine du chapitre cathédral de Cambrai, archidiaque de l'archidiaconé de Brabant (depuis les environs de 1086 au plus tard), trésorier du chapitre cathédral de Tournai depuis 1080 et du chapitre cathédral de Noyon depuis 1086<sup>58</sup>, Gaucher est lié à la famille des châtelains de Cambrai, à celle des avoués de Tournai, mais aussi à celles des Avesnes et des Ribémont-Bouchain. Il bénéficie de l'appui de la partie impérialiste du chapitre cathédral. Avant même que son élection ne soit confirmée par Henri IV, il se rend à Lobbes pour y octroyer, en tant qu'évêque, une charte en faveur du chapitre Saint-Ursmer (automne 1093)<sup>59</sup> ; j'y reviendrai. L'investiture impériale lui est concédée le 30 novembre 1093 ; elle ne sera ratifiée par le pape qu'en mars 1095 ; Gaucher restera trésorier des chapitres cathédraux de Tournai et

---

l'étude d'E. Frauenknecht et sur l'importance de cette lettre dans le contexte traité dans cet article.

<sup>56</sup> Sur cette importante question, voir surtout Lotte KERY, *Die Errichtung des Bistums Arras, 1093/1094*. Sigmaringen, 1994 (Beihefte der Francia, 33) et Bernard DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras, de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge*. Arras, Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 2 vol., 1994 (Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 31).

<sup>57</sup> E. VAN MINGROOT, *Gaucher*, *op. cit.*, p. 184 ; ID., *Een decennium*, *op. cit.*, p. 716-718.

<sup>58</sup> Jacques PYCKE, *Répertoire biographique des chanoines de Notre-Dame de Tournai (1080-1300)*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, 1988 (Université de Louvain. Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, 6<sup>e</sup> s., 35), p. 81.

<sup>59</sup> Éd. Charles DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien (pagus Hainoensis), du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1865, p. 460-461, n<sup>o</sup> 80 bis. Cfr E. VAN MINGROOT, *Liste provisoire*, *op. cit.*, p. 28. Mise en contexte : E. VAN MINGROOT, *Gaucher*, *op. cit.*, p. 184 ; ID., *Een decennium*, *op. cit.*, p. 723 ; L. KERY, *Die Errichtung*, *op. cit.*, p. 292-293, n. 43.

de Noyon jusqu'en 1095<sup>60</sup>. Entre-temps, la création de l'évêché d'Arras avait été décidée (1092) ; le premier évêque d'Arras avait pris ses fonctions en 1093 et le détachement par rapport à Cambrai avait été ratifié le 23 mars 1094<sup>61</sup>. Les positions de Gaucher contre la « création » du diocèse d'Arras prennent une ampleur telle que le pape le destitue en novembre 1095 et choisit, pour le remplacer, un évêque grégorianiste d'ascendance française, Manassès d'Eu-Soissons († 1108)<sup>62</sup>. Gaucher avait nommé au sein du chapitre cathédral de Cambrai une série de dignitaires anti-grégoriens<sup>63</sup> et, soutenu notamment par l'évêque de Liège Otbert et la comtesse de Hainaut, il n'abandonne pas le combat. C'est, par exemple, en tant qu'évêque qu'il procède à une donation en faveur de l'abbaye d'Ename (1096)<sup>64</sup> et, surtout, qu'il donne – comme on le verra – une charte importante à l'abbaye de Lobbes en 1100<sup>65</sup>. Et c'est comme évêque de Cambrai en fonction qu'il est mentionné parmi les fidèles d'Henri IV dans l'acte du 16 mai 1101 octroyé, à la demande d'Otbert de Liège, à l'abbaye de Lobbes<sup>66</sup>. Après une brève interruption de carrière, il occupe à nouveau (en 1109) des responsabilités au chapitre cathédral de Tournai ; en 1114/1115, il est à nouveau mentionné comme archidiacre de Bra-

<sup>60</sup> J. PYCKE, *Répertoire biographique, op. cit.*, p. 81.

<sup>61</sup> Chronologie détaillée des événements, par ex., dans B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras, op. cit.*, t. 1, p. 39-60 et dans L. KERY, *Die Errichtung, op. cit.*, p. 287-395.

<sup>62</sup> E. VAN MINGROOT, *Manassès, op. cit.*, p. 248 ; ID., *Een decennium, op. cit.*, p. 719.

<sup>63</sup> E. VAN MINGROOT, *Gaucher, op. cit.*, p. 185.

<sup>64</sup> Éd. Ch. PIOT, *Cartulaire d'Ename, op. cit.*, p. 10-11, n° 7 : *Walcherus, Dei gratia Cameracensium pontifex indignus*. Cfr E. VAN MINGROOT, *Liste provisoire*, p. 29 et ID., *Een decennium, op. cit.*, p. 739.

<sup>65</sup> Acte inédit ; Archives de l'État à Mons, Cartul. 33, f. 258r. Cfr E. VAN MINGROOT, *Liste provisoire, op. cit.*, p. 29. Mise en contexte : E. VAN MINGROOT, *Gaucher, op. cit.*, p. 185.

<sup>66</sup> Acte vrai, cfr Dietrich VON GLADISS, *M.G.H., DD*, t. 6, vol. 2 : *Diplomata Henrici IV.*, Hanovre, 1959, p. 632-634, D Hiv 467 : daté *in obsidione castris vocabulo Lemburs*, 16 mai 1101 (cfr *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 12, éd. ARNDT, p. 316) : *interventione fidelium curiae nostrae, scilicet [...] Adalberonis Mettensis, Gualteri Cameracensis episcoporum*.

bant et, en 1118, comme trésorier du chapitre de Tournai<sup>67</sup>. Il garde ces fonctions jusqu'à sa mort, vers 1126 ou 1130<sup>68</sup>.

La gestion de l'abbé de Lobbes Adélard (1053-1077) fait l'objet d'éloges, y compris dans les milieux grégoriens postérieurs<sup>69</sup>. C'est sous son abbatiat que les reliques de saint Ursmer sont transportées dans le comté de Flandre (1060), au cours d'une procession dont les buts avoués sont la récolte de fonds pour permettre l'achèvement des travaux entrepris à l'église abbatiale Saint-Pierre et la récupération de biens lobbains « usurpés » par des seigneurs laïques – dont le comte de Flandre –<sup>70</sup>. Si l'on suit la démonstration de Paulo Charruadas<sup>71</sup>, ce voyage de reliques, né du souhait conjoint de l'abbé de Lobbes (pour les raisons exposées ci-dessus) et du comte de Flandre, s'inscrit étroitement dans la logique des mouvements dits de Paix et permet au comte de Flandre d'assurer, grâce aux reliques d'Ursmer, son autorité sur des populations fortement touchées par le conflit qui l'oppose au comte de Hainaut et aux troupes impériales (1053). Écrit par un moine de Lobbes peu après 1060, le récit de cette quête itinérante et des miracles réalisées dans ce contexte nous livre le détail d'un itinéraire fort intéressant. Si, du point de vue lobbain, les résultats politiques semblent relativement maigres, les sommes d'argent récoltées sont considérables et permettent de poursuivre les travaux<sup>72</sup>. L'abbé Adélard est

<sup>67</sup> J. PYCKE, *Répertoire biographique, op. cit.*, p. 82.

<sup>68</sup> J. PYCKE, *Répertoire biographique, op. cit.*, p. 82 ; E. VAN MINGROOT, *Het stichtingsdossier van de Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen (1081-1096)*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 153, 1987, p. 1-64, aux p. 29-30.

<sup>69</sup> Ursmer BERLIÈRE, *Abbaye de Lobbes*, dans ID., *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2 : *Province de Namur (Supplément). Province de Hainaut, Abbaye de Maredsous*, 1897, p. 197-228, à la p. 210.

<sup>70</sup> *Miracula sancti Ursuari in itinere per Flandriam facta*, éd. Godefridus HENSCHENIUS, *Acta Sanctorum [AA.SS.]*, Apr., t. 2, p. 570-575 (de la 3<sup>e</sup> éd.) ou éd. Oswald HOLDER-EGGER, *M.G.H., SS*, t. 15/2 (Hanovre, 1888), p. 837-842. Cf. *Bibliotheca Hagiographica Latina [BHL]* 8425 ; *GT*, t. 2 : P. FRANSEN et H. MARRAITTE, *XI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1976, p. 231 (R.UR.I) ; *Narrative Sources* U008.

<sup>71</sup> Paulo CHARRUADAS, *Principauté territoriale, reliques et Paix de Dieu. Le cas de l'abbaye de Lobbes et des comtes de Flandre à travers les Miracula sancti Ursuari in itinere per Flandriam facta (ca 1060)*, dans *Revue du Nord*, sous presse.

<sup>72</sup> *Gesta abbatum Lobbiensum continuata*, chap. 6, éd. ARNDT, p. 311.

mentionné dans quelques documents diplomatiques, dont une charte épiscopale pour l'abbaye d'Ename (1064)<sup>73</sup>, une autre pour Lobbes (1070) que soussigne, notamment, un moine lobbain du nom de Goderan (probablement le futur copiste de la Bible de Lobbes)<sup>74</sup>, une troisième relative à la restitution de la *villa* de Jumet à l'abbaye<sup>75</sup>, une notice de 1069 relative à la donation de l'autel de Leernes au chapitre de Lobbes (*sanctae Mariae et sanctis Ursmaro et Ermino ad usum canonicorum inibi servientium*)<sup>76</sup>, etc. Il est enterré dans l'église Saint-Ursmar<sup>77</sup>.

À la mort d'Adélar, l'évêque de Liège choisit de confier l'abbatit à Arnoul (1078-1094), partisan très affirmé des positions impériales<sup>78</sup>. L'auteur des *Gesta abbatum Lobbiensium continuata* affirme que cette nomination doit beaucoup à l'appui d'un chanoine de Cambrai, Olbaud, dont il dresse un portrait détestable ; je reviendrai plus loin sur cet Olbaud, prévôt de Saint-Pierre puis doyen du chapitre Saint-Ursmar de Lobbes<sup>79</sup>. Arnoul doit régler un difficile problème à Affli-

<sup>73</sup> Éd. Charles PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, Bruges, 1881, p. 3-5, n° 2 ; ou éd. E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, *op. cit.*, p. 91-95, n° 2.04 : *S. abbatis Alardi Laubacensis*.

<sup>74</sup> Acte inédit ; analyse dans Léopold DEVILLERS, *Notice sur un recueil manuscrit de l'abbaye de Lobbes*, dans ID., *Description analytique de cartulaires et de chartiers, accompagnée du texte de documents utiles à l'histoire du Hainaut*, t. 3, Mons, 1867, p. 85-99, à la p. 90, n° X. Sur la biographie de Goderan, voir les éléments rassemblés par dom Nicolas HUYGHEBAERT, *Goderan*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, chap. 21, Paris, 1986, col. 414-415.

<sup>75</sup> Cfr *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 6, éd. ARNDT, p. 311 ; Ursm. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2, *op. cit.*, p. 210 ; J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>76</sup> Ernest MATTHIEU, *Donation de l'autel de Leernes au chapitre de Lobbes (1069)*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 76, 1907, p. 534-536 : *Ade-lardus eiusdem loci abbas*.

<sup>77</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 6, éd. ARNDT, p. 311 : *Obiit Ade-lardus abbas in senectute bona anno dominicae incarnationis 1077, sepultus est ante gradus presbiterii veteris ecclesiae beati Ursuari, nam succedente tempore a presbiterio et ultra ad orientalem plagam eiusdem ecclesiae longitudo producta est*.

<sup>78</sup> Ursm. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, *op. cit.*, t. 1, vol. 2, p. 210 – 211 ; J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes*, *op. cit.*, p. 74-75.

<sup>79</sup> Par ex. *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 311 : *Substituitur inde Arnulphus, qui cum pro libitu agere cepisset Oilbaldum Cameracen-*

gem, où le comte de Louvain venait de fonder une abbaye bénédictine (1083)<sup>80</sup>. Il mène aussi un certain nombre de travaux lourds aux bâtiments du monastère lobbain, particulièrement dans l'église Saint-Ursmer<sup>81</sup>. Il est mentionné dans diverses chartes<sup>82</sup> (1083, 1085, 1086, 1089<sup>83</sup>, etc.) ainsi que dans deux chartes épiscopales : l'une, émanant de Gérard II, est rédigée à Lobbes et concerne une donation au chapitre Notre-Dame et Saint-Ursmer (30 mai/25 décembre 1087)<sup>84</sup> ; l'autre, émanant de Gaucher d'Oisy, est également destinée au chapitre Saint-Ursmer en 1093<sup>85</sup>. C'est sous son abbatiat qu'est réalisée la Bible de Lobbes<sup>86</sup>, comme le prouve la date qui clôture le colophon<sup>87</sup>. Lui aussi est enterré dans l'église Saint-Ursmer<sup>88</sup>.

---

*sem archidiaconum, prepositum monasterii et quasi totius abbatiae coabbatem sibi ascivit, eo quod eiusdem archidiaconi industria abbatis honorem indeptus fuerit.*

<sup>80</sup> L'histoire des possessions de Lobbes dans la région d'Alost (à Asse et à Affligem même) relève du dossier extrêmement complexe de la fondation de l'abbaye d'Affligem, partie importante de la future thèse (ULB) de David Guillardian sur *Les origines et la formation de la principauté territoriale de Brabant, X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*. Il est hors de question d'aborder ici la polémique qui opposa, pendant plus de vingt-cinq ans, Charles Dereine et Georges Despy, et à laquelle des éléments nouveaux ont récemment été apportés par F. J. van Droogenbroeck. On verra, par exemple, Georges DESPY, *Les Bénédictins en Brabant au XII<sup>e</sup> siècle : la « Chronique de l'abbaye d'Affligem »*, dans Michèle MAT, éd., *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, t. 12, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1983, p. 51-116, aux p. 73-76 et E. VAN MINGROOT, *De Kamerijkse stichtingsbrief voor de abdij Affligem (Novum Monasterium, 1086)*, dans *Sacris Erudiri*, t. 24, 1980 (= *Fasciculus sancti Benedicti*), p. 7-39. Le point de vue lobbain sur cette affaire se lira, par exemple, dans la *Fundatio monasterii Lobbiensis* d'Hugues le Prieur (éd. WAITZ, p. 547).

<sup>81</sup> *Gesta abbatum Lobbiensum continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 312. Voir ci-dessous, à propos d'Olbaud.

<sup>82</sup> Par ex. U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2, *op. cit.*, p. 211.

<sup>83</sup> Éd. Jean-Pierre GERZAGUET, *Les chartes de l'abbaye d'Anchin (1079-1201)*, Turnhout, 2005 (ARTEM, 6), p. 92-93, n° 4 (vers le 18 octobre 1089 ?) : *S. Arnulfi Laubiensis*.

<sup>84</sup> Éd. E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, *op. cit.*, p. 242-245, n° 3.19 : *abbate Lobiensi Arnulfo*.

<sup>85</sup> *Références supra*, n. 59.

<sup>86</sup> Tournai, Bibliothèque du Séminaire, ms. 1. En attendant la parution de la notice de Jacqueline Leclercq dans le nouveau catalogue, édité sous la direction de Monique Maillard, des collections du Séminaire de Tournai (2008), on trouvera la bibliographie principale sur cette pièce majeure dans Elisabeth KLEMM, *Bibel von*

L'abbé Fulcard (Foucard) qui lui succède en 1094 ou 1095 († 1107) est un « anti-grégorien notoire »<sup>89</sup> et un partisan affirmé de l'évêque de Cambrai Gaucher<sup>90</sup>. L'auteur des *Gesta continuata* met en évidence ses efforts pour reconstituer un patrimoine qui aurait été dilapidé par Arnoul et Olboud ; il aurait ainsi dû aliéner quelques biens monastiques<sup>91</sup>. Relayant une plainte de la communauté monastique à Otbert (lettre non datée, vers 1094-1095?)<sup>92</sup>, il aurait reçu de l'évêque le conseil d'aller trouver Henri IV avec les reliques d'Ursmer et de procéder à une véritable « humiliation des reliques »<sup>93</sup> pour obte-

Lobbes, dans Christoph STIEGEMANN et Matthias WEMHOFF, éd., *Canossa 1077, Erschütterung der Welt. Geschichte, Kunst und Kultur am Aufgang der Romanik*, t. 2 : *Katalog*, Munich, 2006, p. 357-358, n° 460. Quant à l'interprétation impérialiste ou grégorianiste de l'iconographie de cette Bible, plutôt qu'à l'article classique de Don DENNY, *The Historiated Initials of the Lobbes Bible*, dans *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 45, 1976, p. 3-25, je renvoie aux articles de Jacqueline Leclercq et Noémi Thys, ici-même.

<sup>87</sup> À ma connaissance, la meilleure édition de ce colophon est due à François MASAI, *Les manuscrits à peinture de Sambre et Meuse aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Pour une critique d'origine plus méthodique*, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. 3, 1960, p. 169-189, aux p. 177-178 : [...] *Perscripti anno incarnationis dominicae MLXXX<sup>o</sup>III<sup>o</sup>, indictione VIIa, concurrente I, epacta XI, rege Henrico aequae Henrici caesaris filio iam trienni obsidione urbem Romam graviter premente, concluso in ea Gregorio papa qui et Hildobrandus sibi rebellione, anno nono praesulatus Henrici ecclesiae Leodicensis VIII<sup>o</sup>, autem Gerardi Cameracensis VI<sup>o</sup>, quoque Arnulfi abbatis eiusdem Lobiensis coenobii*. Je reviendrai plus loin sur les termes utilisés pour cette date.

<sup>88</sup> L'auteur des *Gesta continuata* rapproche ce décès d'événements plutôt diaboliques. *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 313 : *Obiit anno incarnationis dominicae 1094, quo anno magna fuit hominum mortalitas et draco igneus volare per aurem visus est, Kalendis Augusti. Sepultus est secus predecessorem suum bonae memoriae abbatem Adelardum*.

<sup>89</sup> L'expression est d'E. VAN MINGROOT, *Manassès d'Eu*, op. cit., p. 250.

<sup>90</sup> Ursm. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, op. cit., t. 1, vol. 2, p. 211-212 ; E. VAN MINGROOT, *Een decennium*, op. cit., p. 739.

<sup>91</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 10-16, éd. ARNDT, p. 313-319 (*passim*).

<sup>92</sup> Texte conservé dans *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 9-10, éd. ARNDT, p. 313-314.

<sup>93</sup> Sur l'humiliation des reliques, Patrick GEARY, *L'humiliation des saints*, dans *Annales E.S.C.*, t. 34, 1979, p. 27-42 ; ID., *La coercition des saints dans la pratique religieuse médiévale*, dans Pierre BOGLIONI, éd., *La culture populaire au Moyen Âge*, Montréal, 1979, p. 146-161. Ces études ont été publiées ultérieurement.

nir gain de cause<sup>94</sup>. La lettre de Fulcard à Henri IV<sup>95</sup>, l'acte concédé ensuite à Lobbes par Henri IV (16 mai 1101)<sup>96</sup> et celui que l'évêque Otbert donne à Lobbes au même moment<sup>97</sup> ne font cependant aucune allusion à de prétendus méfaits dans la gestion lobbaine d'Arnoul et d'Olbaud ; les plaintes – et les solutions – concernent le statut de l'immunité de Lobbes et les rapports de l'abbaye avec ses avoués (ainsi que ses sous-avoués et ses avoués locaux)<sup>98</sup>. Fulcard apparaît proche d'Otbert de Liège, qui, seul, consacre l'église Saint-Ursmar après les travaux menés à l'initiative d'Olbaud (20 janvier 1095)<sup>99</sup>. Dans le conflit opposant Otbert à l'abbaye de Saint-Hubert et à Ingo-brand, frère du châtelain de Thuin (et avoué de Lobbes) Gauthier, moine de Lobbes nommé abbé de l'abbaye ardennaise (avec l'appui d'Arnoul ?), il prend fait et cause pour l'évêque de Liège et accepte qu'Ingobrand réintègre sa communauté d'origine<sup>100</sup>. Fulcard est attesté dans divers documents diplomatiques<sup>101</sup>. En 1100, il apparaît, comme témoin, dans une charte de Gaucher (sa dernière charte épiscopale conservée), accompagné des principaux partisans de l'évêque destitué,

---

ment dans leur version anglaise originale dans P. GEARY, *Living with the Dead in the Middle Ages*, Ithaca-Londres, 1994, p. 95-115 et 116-124.

<sup>94</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 10, éd. ARNDT, p. 314 : *Prefatus episcopus Othbertus abbatem Fulcardum pro advocatorum querelis cum ipso etiam beati Ursuari sacrosancto corpore usque ad presentiam imperatoriae maiestatis venire coactum benigne suscepit [...]*.

<sup>95</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 11, éd. ARNDT, p. 314-316 (= GT, t. 2, p. 51-53, Q.FU.A).

<sup>96</sup> Référence *supra*, n. 66.

<sup>97</sup> Éd. D. VON GLADISS, *M.G.H., DD*, t. 6, vol. 2, p. 634-635, D Hiv 469.

<sup>98</sup> Jean-Pierre DEVROEY et Alain DIERKENS, *L'avouerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse avant 1100*, dans *L'avouerie en Lotharingie, Actes des secondes Journées Lotharingiennes : Luxembourg 1982* (= *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, XCVIII, 1984), Luxembourg, 1984, p. 43-94, surtout p. 47-50 et 67-68.

<sup>99</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 8, éd. ARNDT, p. 313 (texte cité *supra*, n. 42).

<sup>100</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 14, éd. ARNDT, p. 313-318. L'affaire est trop complexe pour être résumée ici ; bon aperçu dans Andrée DESPY-MEYER et Pierre-Paul DUPONT, *Abbaye de Saint-Hubert*, dans *Monasticon Belge*, t. 5 : *Province de Luxembourg*, Liège, Centre National de Recherche d'Histoire Religieuse, 1975, p. 9-83, aux p. 38-39.

<sup>101</sup> Par ex. Ursm. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2, *op. cit.*, p. 211.

notamment les archidiaques Jean (Cambrai), Bernard de Lessines (Brabant), Frédéric (Hainaut), Olbaud de Lobbes (Valenciennes) et Rothard (Anvers)<sup>102</sup>. Refusant de reconnaître l'autorité de Manassès d'Eu, dans un autre acte de 1100, il aurait considéré le siège épiscopal comme vacant<sup>103</sup>. Lui aussi est enterré dans l'église Saint-Ursmer<sup>104</sup>.

### **Lobbes, une abbaye nettement pro-impériale à la fin du XI<sup>e</sup> siècle**

Tout indique que l'abbaye de Lobbes a opté pour une position nettement pro-impériale ; les signes les plus évidents se trouvent dans les rapports entre Lobbes et l'évêque Otbert d'une part, l'évêque Gaucher d'Oisy d'autre part. Otbert consacre l'église Saint-Ursmer alors qu'il est excommunié. Le dernier acte épiscopal conservé de Gaucher est donné à Lobbes et pour Lobbes. Une des tables d'autel de l'église abbatiale est donnée à Otbert pour lui permettre d'acheter le château de Bouillon, à Godefroid partant en croisade<sup>105</sup>. La façon de dater les actes passés à Lobbes et, dans une certaine mesure, la formule utilisée par Goderan dans le colophon de la Bible de Lobbes vont dans la

---

<sup>102</sup> Référence *supra*, n. 65 : *signum Fulcardi abbatis*. Commentaire : E. VAN MINGROOT, *Een decennium*, *op. cit.*, p. 725 et ID., *Gefaseerde actio en conscriptio*, *op. cit.*, p. 432-434.

<sup>103</sup> Éd. J. VOS, *Lobbes*, *op. cit.*, t. 2, p. 436-437, n° 16 : *Hoc factum est Lobis anno incarnationis dominice M° C° indictione et tempore Henrici imperatoris quo a Papa Paschali discordante episcopus Cameraco defuit*.

<sup>104</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 16, éd. ARNDT, p. 319 : *Obiit in senectute bona anno incarnationis dominicæ 1107, sepultus est secus antecessorem suum in ecclesia sancti Ursmari ante gradum chori*.

<sup>105</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 14, éd. ARNDT, p. 318 : *Acquisivit etiam tunc episcopus Othbertus ecclesie suae marchiam, quae Buillion dicitur in confinio Galliae et Germaniae sitam, in cuius precio colligendo nec suae nec nostrae ecclesiae thesauris pepercit, ita ut tabulam argenteam, que de tantis, quas intus et foris sustinueramus, pressuris adhuc intacta servabatur, assumpserit*. Pour le contexte général, voir J.-L. KUPPER, *Otbert de Liège : les manipulations monétaires d'un évêque d'Empire à l'aube du XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Le Moyen Âge*, t. 86, 1980, p. 353-385, aux p. 372-375 ; résumé dans ID., *Le financement de la Première Croisade*, dans *Le temps des croisades*, Bruxelles, Crédit Communal, 1996, p. 17-23.

même direction<sup>106</sup>. Le règne d'Henri IV est exalté, la figure pontificale est passée sous silence ou est noircie, les témoins sont tous impérialistes, etc.

C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer la figure d'Olbaud, véritable « bête noire » de l'auteur des *Gesta continuata*. Sa biographie est difficile à reconstituer<sup>107</sup>. Olbaud est, selon toute vraisemblance, chanoine du chapitre cathédral de Cambrai<sup>108</sup>. Étroitement lié à Arnoul de Lobbes (les *Gesta* parlent de lui comme d'un co-abbé<sup>109</sup>) et à Gaucher d'Oisy, on peut jalonner certains points de sa carrière : archidiacre de Hainaut (1076/1078)<sup>110</sup> démis de ses fonctions par l'évêque Gérard II

---

<sup>106</sup> Je n'ignore pas que, durant le colloque dont les Actes sont publiés ici-même, certains ont fait valoir des arguments en faveur d'un ton neutre, voire discrètement favorable à Grégoire VII, dans le colophon de Goderan. Ainsi, le Père P.-M. Bogaert a insisté sur les derniers mots de ce colophon (*Benedictus Deus, qui vivit et imperat solus*) pour évoquer de possibles sympathies pontificales chez Goderan. Quant à la belle démonstration de Lucien Reynhout et, notamment, la subtile traduction proposée pour les mots *rebellione sibi* (ce serait la ville de Rome qui se serait rebellée contre Grégoire VII, et non Grégoire VII qui aurait été considéré comme rebelle envers Henri IV), elle ne me convainc pas tout à fait. Je reste sensible à la constatation suivante : quand elle n'est pas simplement documentaire et descriptive, la qualification d'un pape par son nom antérieur (ici : *Gregorio papa, qui et Hildobrando*) n'est guère fréquente et elle a un caractère nettement péjoratif (dans le même sens, J. OTT, *Both Mary and Martha, op. cit.*, p. 158) ; la plupart des textes invoqués par Lucien Reynhout émanent d'ailleurs d'un contexte impérialiste. Par ailleurs, la date très détaillée du colophon ne mentionne explicitement que les années de « règne » de l'évêque de Liège (cité en premier lieu), de l'évêque de Cambrai et de l'abbé de Lobbes. L'élément additionnel (*rege Henrico ... rebellione*) est de nature historique (comme le passage *ipso eodem anno quo versus Hierusalem facta fuerat gentium plurimorum profectio* du colophon du tome 2 de la Bible de Stavelot ; éd. Fr. MASAI, *Les manuscrits, op. cit.*, p. 179) et, s'il ne précise ni l'année de règne d'Henri IV, ni celle de Grégoire VII, il met néanmoins en évidence le rôle dominant du roi de Germanie. Lucien Reynhout l'a bien montré : le colophon de la Bible de Lobbes, tout à fait singulier, renferme quantité de traits empruntés à des textes diplomatiques, à des sources narratives et au droit canon ; cette complexité impose une lecture extrêmement prudente.

<sup>107</sup> Éléments dans E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde, op. cit.*, p. 172-173 ; ID., *Een decennium, op. cit.*, p. 723, 726-726 et 728 ; ID., *Gefaseerde actio en conscriptio, op. cit.*, p. 432 et 434 ; etc.

<sup>108</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 311.

<sup>109</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 311 (passage cité *supra*, n. 79).

<sup>110</sup> E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde, op. cit.*, p. 172.

pour simonie et nicolaïsme (1079)<sup>111</sup>, il devient prévôt de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes et doyen du chapitre Saint-Ursmer de Lobbes, probablement encore sous l'abbé Arnoul (1087)<sup>112</sup>. Plus tard, il est archidiacre de Valenciennes (1096 et 1100)<sup>113</sup>, prévôt du chapitre cathédral de Cambrai (1096 et 1100)<sup>114</sup> et doyen rural du doyenné de Lobbes/Binche<sup>115</sup>. Il est attesté dans divers actes entre c. 1077 et 1100<sup>116</sup>, par exemple en 1077/1079<sup>117</sup>, 1078/1092 (pour le chapitre Notre-Dame et Saint-Ursmer de Lobbes)<sup>118</sup>, 1087 (également pour le chapitre de Lobbes)<sup>119</sup>, 1088<sup>120</sup>, 1096<sup>121</sup> et 1100<sup>122</sup>.

<sup>111</sup> E. VAN MINGROOT, *Regni vero Heinrichi*, op. cit., p. 165 ; ID., *Gefaseerde actio en conscriptio*, op. cit., p. 434.

<sup>112</sup> Par ex. Ursin. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, t. 1, vol. 2, op. cit., p. 210-211.

<sup>113</sup> Acte de 1096 : éd. Ch. PIOT, *Chartes de l'abbaye d'Eename*, p. 10-11, n° 7 : *Quin etiam rei huius verissimi testes sunt, quorum nomina inferius notata per ordinem subsequuntur : Signum Oitboldi, sancte Marie prepositi et archidiaconi. Signum Frederici, Johannis, Rothardi, Bernardi archidiaconorum [...]*. Acte de 1100, voir *supra*, n. 65. Cfr E. VAN MINGROOT, *Gefaseerde actio en conscriptio*, op. cit., p. 434.

<sup>114</sup> Actes de 1096 et 1100, cités dans la note précédente.

<sup>115</sup> E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde*, op. cit., p. 173 ; ID., *Regni vero Heinrichi*, op. cit., p. 165 ; ID., *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, op. cit., p. 162 ; ID., *Gefaseerde actio en conscriptio*, op. cit., p. 434. Cfr aussi l'acte de 1077/1079 cité *infra*, n. 117.

<sup>116</sup> Liste plus complète dans E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde*, op. cit., p. 172.

<sup>117</sup> Éd. E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, op. cit., p. 161-163 (acte 3.01 ; non daté : entre le 10 septembre 1077 et 3 août 1079, vraisemblablement début 1079) : *S. Oyibaldi decani*.

<sup>118</sup> Éd. E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, op. cit., p. 364-365 (acte perdu 0.25, connu par une charte de l'évêque Burchard de Cambrai de 1126 ; entre 1078 et le 12 août 1092) : *ad votum et rationabilem petitionem Arnulfi, Lobiensis cenobii venerandi abbatis, et fidelis sui decani Oilbaldi*.

<sup>119</sup> Éd. E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, op. cit., p. 242-245 (acte 3.19 : entre le 30 mai et le 25 décembre 1087) : *S. Oilbaldi*.

<sup>120</sup> E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde*, op. cit., p. 183-185 : *S. Wolbodi decani*.

<sup>121</sup> *Supra*, n. 113.

<sup>122</sup> Références, voir *supra*, n. 65 : *pro petitione et hortatu fidelis mei [= Gualcheri episcopi] Oilbaldi Sancte Marie prepositi necnon et archidiaconi* ; parmi les souscriptions : *signum Oilbaldi prepositi et archidiaconi*.

L'acte pour Saint-Ursmer de Lobbes (1087) est particulièrement intéressant : il est, en effet, intitulé au nom de Gérard II, qui n'est pourtant pas présent à la transaction ; la date de l'acte tait l'évêque de Cambrai, mais mentionne l'archidiacre (pro-impérialiste) de Hainaut Frédéric, « délibérément substitué à l'évêque »<sup>123</sup> ; l'acte est daté par rapport à Henri IV (pourtant excommunié), à l'évêque de Liège, au duc de Basse-Lotharingie, au comte de Hainaut : il ne fait aucun doute que Lobbes veut ainsi se démarquer de l'ordinaire du lieu<sup>124</sup>. Lors d'une éclipse d'Olbaud, en 1093, un acte passé à Lobbes mentionne Gaucher et trois archidiacres (dont Frédéric)<sup>125</sup>. Et, dans l'acte déjà souvent cité de Gaucher (destitué) pour Saint-Pierre de Lobbes en 1100, Olbaud sous-signé comme archidiacre (de Valenciennes) et comme prévôt du chapitre cathédral de Cambrai<sup>126</sup>.

Les *Gesta continuata* nous parlent d'Olbaud comme d'un simoniaque et d'un nicolaïte<sup>127</sup> ; il est, à plusieurs reprises, question de son fils et de plusieurs filles, qui auraient été dotées sur des biens lobbains<sup>128</sup> : en particulier, son fils aurait reçu l'église de Gilly et une de ses filles aurait bénéficié des revenus de la communauté d'Antoing<sup>129</sup>. Olbaud aurait dilapidé la fortune de Lobbes en distribuant de nombreux bénéfices à ses amis et fidèles et se serait ainsi assuré durablement un réseau d'alliances<sup>130</sup>. C'est à cause de lui que les moines de Lobbes au-

<sup>123</sup> L'expression est d'E. VAN MINGROOT, *Les chartes de Gérard I<sup>er</sup>*, op. cit., p. 243 ; cfr aussi ID., *Regni vero Heinrichi*, op. cit., p. 165.

<sup>124</sup> E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde*, op. cit., p. 181, n. 212 et ID., *Regni vero Heinrichi*, op. cit., p. 164-165, qui insiste à juste titre sur l'inimitié entre Olbaud et Gérard II.

<sup>125</sup> Référence *supra*, n. 62.

<sup>126</sup> Référence *supra*, n. 65.

<sup>127</sup> Dans le même sens, J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes*, op. cit., p. 74-78.

<sup>128</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 311 : *Oibaldus, iuvante se tempore, commisso sibi monasterio abutens, prout voluit non prout debuit, bona ecclesiae non bono intuitu dispensare cepit, multa filiabus suis, quibus abundabat, dotis nomine delegavit [...]*. Des détails sont donnés, surtout, dans la lettre des moines à Otbert : *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 9, éd. ARNDT, p. 313-314.

<sup>129</sup> Le chroniqueur revient à deux reprises sur le cas d'Antoing : *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7 et 9, éd. ARNDT, p. 311 et 314.

<sup>130</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 311 (suite du texte cité dans la n. 128) : (*Oibaldus*) *multa multorum superfluitate abligurienda*,

raient écrit à leur évêque Otbert (après une lettre, restée sans suite, envoyée à Henri de Verdun<sup>131</sup>), qu'aurait eu lieu le voyage des reliques d'Ursmer auprès d'Henri IV et c'est pour réparer ces torts qu'Henri IV aurait accordé l'acte de 1101 dont il a été question plus haut<sup>132</sup>. En juxtaposant ces faits, l'auteur des *Gesta* procède à un amalgame tendancieux et crée une perverse liaison de cause à effet : il n'y a, en effet, aucun rapport explicite entre la plainte des moines à Otbert et relative aux exactions de l'abbé Arnoul et d'Olbaud et les démarches de Fulcard, couronnées de succès, relatives à l'immunité et à l'avouerie de l'abbaye (lettre de Fulcard à Henri IV ; acte de 1101)<sup>133</sup>. Ceci est d'autant plus évident que l'acte de 1101 a été obtenu à la demande d'Otbert de Liège et, notamment, en présence de Gaucher d'Oisy.

Par ailleurs, l'auteur des *Gesta continuata* doit bien concéder qu'Olbaud n'a pas ménagé sa peine pour faire réaliser des travaux grandioses à Saint-Ursmer<sup>134</sup>. C'est, en effet, à lui qu'il faut attribuer l'agrandissement du chœur oriental ainsi que la construction de la tour occidentale, d'un cloître et de la chapelle Saint-Nicolas<sup>135</sup>. Pour ces travaux, il aurait même eu recours à une ourse apprivoisée qui aurait

---

*a quibus ob hoc maxime diligebatur, retinuit.* Le chroniqueur mentionne explicitement Jean de Montigny et Foulques de Fontaine (*Gesta*, chap. 9, éd. ARNDT, p. 313).

<sup>131</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 9, éd. ARNDT, p. 314 : [...] *premeditami super hiis, ne inculpemur consensu, quia clamavimus ex altera vice tempore Henrici episcopi, et confusi sumus. Seducti enim concupiscentia obruraverunt ora nostra, quod et nunc timet inopia nostra.*

<sup>132</sup> Référence *supra*, n. 66.

<sup>133</sup> Peut-être l'auteur des *Gesta continuata* tire-t-il une partie de son jugement de la lettre des moines à Otbert.

<sup>134</sup> Bibliographie dans A. DIERKENS, *Lobbès, op. cit.*, p. 55-57.

<sup>135</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 312 : *In ecclesia tamen beati Ursuari melioranda, [...] Oilbaldus se admodum propensum et devotum exhibuit, ita ut eiusdem ecclesie mensuram ad partem orientalem non parva quantitate porrexerit et turrim in ea ad occidentem, in cuius etiam structura lapidibus comportandis ursa domestica pro iumento usus est. Clastrum quoque et basilicam sancti Nicolai construxit.*

transporté des blocs de pierre<sup>136</sup>. Cet épisode est curieux : ou bien il est vrai et l'on s'étonne moins de ce qu'un chanoine ait pu posséder une ourse que de l'utilisation de ladite bête pour des travaux lourds<sup>137</sup> ; ou bien il procède d'une totale invention et il est intéressant pour l'imaginaire médiéval quant à l'ours<sup>138</sup> ; ou bien il est partiellement recréé par la mémoire collective à partir d'un élément vrai. La volonté de parler de cette ourse doit-elle être mise en rapport avec une éventuelle interprétation diabolique<sup>139</sup> ? Ou faut-il replacer cette mention dans le cadre d'une rivalité avec l'abbaye voisine de Saint-Ghislain (Ursidongus), dont, selon la légende consignée dans la plupart des récits hagiographiques liés à Ghislain (surtout au X<sup>e</sup> siècle), la fondation est étroitement liée à un ours<sup>140</sup> ? Ce point du dossier devrait être approfondi...

L'image d'Olbaud apparaît comme plus complexe qu'on ne le penserait à première vue. D'une part, l'abbé Arnoul a nommé Olbaud comme prévôt de saint-Pierre et l'a étroitement associé à la fonction abbatiale<sup>141</sup>. À ce titre, Olbaud bénéficie d'un poste stratégique à la charnière des revenus émergeant à la mense abbatiale et de ceux qui

<sup>136</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 312 (passage cité dans la n. précédente) : *lapidibus comportandis ursa domestica pro iumento usus est*.

<sup>137</sup> Sur l'utilisation de l'ours dans la construction d'édifices religieux, éléments rassemblés par Michel PASTOUREAU, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2007, surtout p. 131-143.

<sup>138</sup> M. PASTOUREAU, *L'ours, op. cit.*, p. 123-151 (« Le saint plus fort que la bête »).

<sup>139</sup> M. PASTOUREAU, *L'ours, op. cit.*, p. 153-180 (« L'ours chez le Diable »).

<sup>140</sup> Sur ce point, voir surtout Daniel VAN OVERSTRAETEN, *Les noms successifs de Saint-Ghislain*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 38, 1967, p. 215-227 (réimpr. dans *Miettes d'histoire de Saint-Ghislain*, fasc. 2, 1968, p. 3-15). Pour une nouvelle datation des sources hagiographiques relatives à Saint-Ghislain, voir Anne-Marie HELVETIUS, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle)*. Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1994 (Collection Histoire in-8°, 92), surtout p. 213-234 et l'annexe « Le dossier hagiographique des saints de Maubeuge, Mons, Maroilles et Saint-Ghislain » (p. 314-345).

<sup>141</sup> La proximité idéologique d'Arnoul et Olbaud explique pourquoi l'auteur des *Gesta continuata*, souvent plus enclin à noircir Olbaud que son abbé Arnoul, se contredit fréquemment en attribuant au premier des choix politiques et administratifs manifestement dus au second. Il conviendrait de reprendre attentivement le dossier.

ressortissent à la mense conventuelle. Parmi les reproches majeurs que la communauté monastique lobbaine fait à Olbaud dans la lettre qu'elle envoie à Otbert (et dont l'auteur des *Gesta continuata* reprend l'essentiel à son compte), il y a précisément le glissement fréquent de biens de la mense conventuelle vers la mense abbatiale et l'utilisation à des fins générales de revenus spécifiquement affectés aux *victus et vestitus* monastiques<sup>142</sup>. Par ailleurs, Olbaud, chanoine de Cambrai, s'est manifestement senti plus proche des chanoines de Saint-Ursmer que des moines de Saint-Pierre et il n'a pas hésité à privilégier le chapitre au détriment du monastère bénédictin. C'est ce dont témoigne l'embarras de l'auteur des *Gesta continuata* qui se contredit à propos du nombre de prébendes canoniales. En effet, après avoir affirmé que c'est Olbaud qui a fait passer de douze à quinze le nombre de chanoines de Saint-Ursmer et que la dotation de ces trois nouvelles prébendes a entraîné des ponctions dans la mense conventuelle et dans le Trésor abbatial (un *antependium* d'argent, les pignons en argent des châsses de saint Ermin et de sainte Amalberge), il avoue immédiatement après que l'on ne sait (*incertum est*) qui est le vrai responsable de cette modification statutaire<sup>143</sup>. De même, c'est la dévotion d'Olbaud pour Ursmer qui explique aussi le curieux épisode rapporté par les *Gesta* autour du corps de l'abbé Anson († 800) : ce corps, retrouvé lors des travaux effectués pour le nouveau chœur de Saint-Ursmer, aurait été mis à l'abri par Olbaud dans un des murs du couloir

---

<sup>142</sup> Par exemple, cette phrase explicite des *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 9, éd. ARNDT, p. 314 : *Longum est describere singula que de nostra mensa in eius sunt translata*. Sont mentionnés explicitement, notamment, de nombreuses dîmes et taxes, le domaine de Lobbes en lui-même (*mansum indominicatum Lobbie*), une partie des revenus des bancroix, les églises de Thuillies et Gottignies, etc.

<sup>143</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 312 : *Idem etiam Oibaldus de altaribus vel aliis bonis nostris, que a se nobis ablata tenebat, numero canonicorum, qui tunc duodenarius erat, apposuit tres canonicos. Ad hanc tamen appositionem perficiendam etiam de thesauro eiusdem ecclesie argenteam altaris tabulam et argentea scriniorum opercula, in quibus sancti Ermini et sancte Amalbergae corpora requiescunt, a frontibus eorum, quia a lateribus operata non erant, accepit. A numero autem duodenario, in quo eosdem canonicos tempore Fulcuini abbatibus Ottho imperator instituit, quis ad quindenarium eos provexerit incertum est.*

conduisant à la crypte<sup>144</sup> : Anson est, en effet, l'auteur de la première *Vita Ursmari* et de la première *Vita Ermini*<sup>145</sup>.

On comprend mieux ainsi pourquoi l'auteur des *Gesta continuata* a, vers 1162, tant veillé à noircir la mémoire d'Olbaud : chanoine marié, lié à une faction politique anti-grégorienne, Olbaud aurait lésé, de façon générale, la communauté monastique au profit de la communauté canoniale et, au sein du monastère, aurait utilisé à des fins jugées illicites des revenus revenant à la mense conventuelle.

D'un point de vue moins polémique, l'historien d'aujourd'hui est plutôt sensible à la richesse de Lobbes à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. C'est alors que des travaux colossaux sont effectués dans l'église abbatiale, dans les bâtiments conventuels et dans l'église canoniale. C'est alors que, selon toute apparence, Lobbes est sollicitée pour rédiger un certain nombre de Vies de saints des environs (Vie de sainte Renelde, Vie de sainte Gudule, etc.)<sup>146</sup>. C'est alors aussi qu'est réalisée la Bible de Goderan... Non, on n'a vraiment pas l'impression d'une institution exsangue, sucée par des vampires impérialistes<sup>147</sup> !

<sup>144</sup> *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, chap. 7, éd. ARNDT, p. 312.

<sup>145</sup> Sur l'abbatiate d'Anson, voir, par exemple, A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, op. cit., p. 107-108. La *Vita prima sancti Ursmari abbatis Lobbiensis* et la *Vita sancti Ermini [Erminonis] abbatis Lobbiensis* sont éditées par Wilhelm LEVISON dans les *M.G.H., Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. 6, Hanovre-Leipzig, 1913, resp. p. 445-461 et 461-470. Cfr, pour la *Vita Ursmari*, BHL 8416 ; GT, t. 1, p. 29-31 (F.UR.A) ; *Narrative Sources* A099, et, pour la *Vita Ermini*, BHL 2614 ; GT, t. 1, p. 21 (F.ER.M) ; *Narrative Sources* A100.

<sup>146</sup> Les éléments majeurs de ce dossier se liront dans l'ouvrage classique de Léon VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907 (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 17). Il est exclu de mentionner ici les nombreuses actualisations et remises en cause des hypothèses du savant professeur à l'Université de Louvain, parues depuis un siècle. Je me propose de revenir sur la question à l'occasion d'une nouvelle étude (et d'une nouvelle édition) des deux versions de la Vita de sainte Gudule.

<sup>147</sup> On ne trouve d'ailleurs aucun écho des événements narrés ici (en particulier du rôle supposé néfaste d'Olbaud et de l'abbé Arnoul) dans les textes lobbains de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (*Fundatio* d'Hugues le Prieur, *De fundatione* anonyme, *Fundatio* anonyme ; cfr *supra*, n. 11-13), pourtant très sensibles à l'exaltation de la puissance ancienne de Lobbes et aux raisons du déclin de l'abbaye et de la perte d'une partie de son temporel.

## Quelques mots de conclusion

De ce rapide examen, il résulte que les nettes positions pro-impériales de Lobbes n'ont pas fondamentalement affecté la vie économique et culturelle de l'abbaye, qui continue à apparaître comme un des principaux centres de la principauté de Liège<sup>148</sup>. La Bible de Lobbes s'inscrit fort bien dans ce contexte.

Par contre, la relecture de certains des épisodes relatés par l'auteur des *Gesta continuata* est édifiante, surtout si, contrairement à J. Warichez en 1909, l'on n'accepte pas telles quelles les options idéologiques de leur auteur. Plutôt que de parler de simonie, de nicolaïsme, de dilapidation du patrimoine, de mauvaise gestion, d'usurpations et autres, il semble plus sain du point de vue de la critique historique de refuser tout anachronisme : l'abbaye de Lobbes, fidèle depuis des siècles au pouvoir carolingien et ottonien, bénéficiant d'une position privilégiée aux côtés de l'évêque de Liège, n'a pas accepté facilement les nouvelles vellétés centralisatrices et moralisatrices de l'évêque de Rome. Cette tendance, que l'on pourrait qualifier de traditionnelle (plutôt que de traditionaliste, expression péjorative qui sous-entend un côté rétrograde, allant contre le cours des événements), se marque dans la totalité de l'abbaye mais, plus encore, dans le chapitre Saint-Ursmar qui dépendait d'elle. Le rôle-clé du doyen Olbaud est tout à fait représentatif d'options largement partagées à Cambrai et à Liège.

---

<sup>148</sup> Jean-Pierre Devroey et moi avons l'intention de reprendre le dossier du temporel de Lobbes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, avec l'idée de pouvoir peut-être mieux mettre en relation le contexte historique rapidement évoqué ici, le cartulaire de Lobbes (AEMons, cartul. 33) et les documents édités par Jean-Pierre DEVROEY, *Le polypptyque et les listes de biens de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes (IX<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles)*. Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, 1986.